

Discours de Monsieur Arnaud Jaulin,
adjoint au Maire de La Rochelle en charge de la Culture
(Samedi 25 janvier 2020, Musée maritime de La Rochelle)

Mesdames, Messieurs les Chefs de juridictions,
Mesdames, Messieurs les Magistrats,
Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations,
Mesdames, Messieurs les Doyens,
Mesdames, Messieurs les Conservateurs,
Mesdames, Messieurs les Professeurs,
Maîtres,
Mesdames, Messieurs,

Jean-François Fountaine, notre maire, étant retenu par ailleurs, m'a prié de le représenter ce matin. Permettez-moi de remercier particulièrement Alain Moreau, notaire très connu de La Rochelle et assurant plusieurs responsabilités et présidences nationales, président de l'Association des amis des Archives de la Charente-Maritime, qui a été l'une des chevilles ouvrières de votre colloque. Nous vous accueillons aujourd'hui dans l'auditorium du Musée maritime, mais aurions dû le faire dans notre hôtel de ville, tout juste rénové après le terrible incendie de juin 2013. Nous devons nous réunir pour le premier Conseil municipal lundi soir prochain dans la nouvelle salle du conseil, mais les installations techniques sont encore en cours de réglage et toutes les questions de sécurité pas encore résolues. Les artisans sont au travail ce samedi et le seront aussi demain dimanche. Je regrette que nous ne puissions vous accueillir dans notre maison commune, d'autant qu'une ville-port comme la nôtre, ouverte sur le grand large, aurait aimé partager ce moment dans un joyau du patrimoine, plus ancien hôtel de ville de France encore en fonction, avec d'éminents juristes français, de la Cour de cassation, comme Étienne Madranges, ancien avocat général, et d'autres juridictions, mais aussi avec des juristes venus d'autres continents : Malick Sow, président de chambre à la Cour suprême du Sénégal, nous honore de sa présence. Je suis touché par le clin d'œil que vous me faites en projetant à l'écran un document issu de l'Amirauté de La Rochelle sous l'Ancien Régime qui me rappelle sept années passées en archives pour mener à terme un travail sur une juridiction voisine, celle du présidial de La Rochelle, sous la direction du professeur Catherine Lecomte, doyen de la Faculté de droit de Versailles. C'est pour moi une émotion toute particulière de m'exprimer devant vous aujourd'hui, devant plusieurs de mes anciens maîtres de l'Université de Poitiers, ainsi du professeur Michel Massé, ou de professeurs dont j'ai été l'assistant pendant près de huit ans à La Rochelle, je salue ici le professeur Jacques Bouineau.

Je veux vous dire combien c'est un honneur pour la Ville d'accueillir un colloque comme le vôtre sur une thématique ô combien sensible à La Rochelle et pour laquelle l'histoire doit rejoindre la mémoire, expliquer, pour toujours chercher à être juste dans nos engagements et dans nos combats. Des ouvrages remarquables ou des émissions, je pense à celles de France Culture, aux échanges nourris d'Antoine Garapon sur la justice ou travaux de Benoit Garnot, font œuvre nécessaire pour que les non-juristes accèdent à d'autres logiques et pour que l'histoire ne soit pas perçue que comme une science du passé.

La Ville de La Rochelle, très tôt, n'a pas oublié et a reconnu cette part d'ombre. Deuxième port négrier après Nantes, la Ville n'a pas, si vous me permettez cette expression un peu familière, « mis la poussière sous le tapis », engageant un travail d'histoire, de mémoire mais aussi de réparation.

Dès 1982, sous le maire Michel Crépeau, la Ville, sans doute parmi les premières en France, et bien avant Nantes et Bordeaux, s'interroge sur la période négrière et y consacre un lieu dédié, le musée du Nouveau Monde, établi dans l'Hôtel Fleuriau, immeuble de négociants enrichis à Saint-Domingue. Le musée évoque nos relations avec les Amériques et bien évidemment le passage par l'Afrique dans le cadre du commerce triangulaire. À l'avant-garde dès son ouverture, il poursuit son œuvre de transmission, pédagogique, mémorielle et de création.

La création de l'Université de La Rochelle en 1992 a progressivement accru le nombre d'historiens et de chercheurs et permis des publications, rencontres et colloques initiés par le professeur Jean-Michel Deveau, en lien avec les conservateurs de musées ou des Archives municipales et départementales.

En 2008, le Parc d'Orbigny, à côté du casino, le long du Mail, est dédié à la mémoire de la traite et de l'esclavage. C'est ici qu'ont lieu les cérémonies du 10 mai, toujours empreintes d'émotion avec l'accueil de personnalités, régulièrement venues de Port-au-Prince, d'enfants des écoles, de spécialistes de l'histoire de la traite et de comités de la mémoire. L'association Memoria, présidée par Josy Roten, et l'école Bernard Palissy s'associent chaque année à la Ville pour un hommage commun. Depuis, d'autres associations s'impliquent aussi, comme le Club Unesco, le réseau Arcades, Afrostock... En 2009, dans la prolongation est dénommée, face à l'océan, l'allée Aimé Césaire puis en 2012 est inaugurée la promenade Toussaint-Louverture. En 2012 également, le parcours « Mémoires rochelaises du commerce triangulaire » est créé. Permettant une déambulation reliant 17 lieux, il est distingué par l'Unesco et intègre la Route des abolitions de l'esclavage parmi les 65 meilleurs projets produits sur le sujet.

En 2015, l'artiste sénégalais Ousmane Sow livre à la Ville une statue en bronze polychrome plus grande que nature de Toussaint-Louverture. Choix est fait de l'installer dans l'écrin que constitue la cour d'honneur de l'hôtel Fleuriau, d'une certaine manière pour boucler la boucle : un libérateur d'esclave dans la cour d'un négociant, le symbole est fort et vient en complément des collections. Comment ne pas penser ici à Aimé-Benjamin Fleuriau, colon à la tête d'une des plus grandes plantations en sucre, qui vécut pendant tout son séjour à Saint-Domingue avec une maîtresse noire dont il eut huit enfants « mulâtres », dont deux filles venues ensuite vivre à La Rochelle ?

Aujourd'hui encore, la Ville poursuit sa politique d'acquisition et de commande artistiques telle la création sonore *Nègres en vente* de l'artiste haïtien Guy Régis junior, venu dans le cadre d'une résidence d'artiste au Centre Intermondes en 2018 et dont le musée a acquis les droits de diffusion.

En 2016 est indiqué à la Ville la vente publique à Paris d'une exceptionnelle arme d'apparat dont l'histoire aurait un lien avec La Rochelle. La mobilisation d'Annick Notter, conservatrice-en-chef des musées d'art et d'histoire, de la Société des amis des arts et de la Ville permet l'acquisition de cet objet exceptionnel en argent réalisé à La Rochelle au XVIII^e siècle et destiné à être offert par un armateur, sans doute Daniel Garesché, à un mafouque de la

côte d'Angole, sorte de ministre du commerce, haut dignitaire chargé de veiller sur les échanges d'esclaves avec les européens. L'arme serait passée de mains en mains pour revenir en France en 1982 comme un souvenir de campagne du royaume de Dahomey. Son poinçon indique bien un orfèvre rochelais et une gravure permet d'identifier assurément son destinataire.

Outre l'accueil régulier de personnalités de territoires en lien historique avec La Rochelle sur la question de l'esclavage, notre Ville poursuit le travail de mémoire avec des associations de Nantes et de Bordeaux. Ainsi, en soutien au parcours historique créé sur les traces du passé négrier à La Rochelle, il est décidé, non de débaptiser – malgré des pressions – les rues aux noms de familles des négriers, telles Fleuriau, Admyrault, Meschinet de Richemond..., mais d'en expliquer l'origine par l'apposition d'une plaque complémentaire. Plutôt expliquer, pour éviter de reproduire, qu'oublier.

J'ai encore à l'esprit le récit que m'a fait notre Maire, en décembre 2017 dans le cadre des assises de la coopération décentralisée franco-haïtienne, de sa visite à Cité soleil, bidonville de Port-au-Prince où la violence s'additionne à la pauvreté et aux maladies. Depuis plusieurs mandats, à la Communauté d'agglomération de La Rochelle, qui a compétence sur les questions internationales, un travail particulier est conduit pour venir en aide à Haïti envers qui nous avons une dette. Un élu dédié, autrefois Daniel Groscolas, et des agents de notre Collectivité apportent régulièrement des conseils et une aide administrative aux nouveaux élus de l'ancienne Saint-Domingue, où les équipes politiques changent souvent. Par une coopération réelle, nous apportons de la nourriture, des médicaments et des équipements scolaires. Ce programme doit beaucoup à l'action de deux frères à la tête d'un groupe immobilier rochelais, Bernard et Jean-Pierre Guémas, très impliqués dans deux associations pour la reconstruction d'écoles à l'Île-à-Vache après un séisme, pour la construction d'hébergement après une tempête et pour des questions d'accès à l'eau potable. La Rochelle sait ce qu'elle doit à cette ancienne île à sucre. Enfin, depuis novembre 2019, la Ville est membre fondatrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage présidée par Jean-Marc Ayrault.

Dans un monde où l'homme, souvent remplacé par l'individu, est quelquefois à son tour vite remplacé par le consommateur, je veux souligner l'importance du respect de la personne et de la dignité humaine dans une cité plus que sensible aux idées de tolérance, bien véhiculées par la Réforme et relayées par les Loges.

Assurément votre colloque fera date et il était important que les juristes, et pas seulement les historiens, empoignent ce sujet. Je vous souhaite, cette après-midi, une belle visite du musée du Nouveau Monde, et j'essaierai de venir vous y retrouver pour échanger autour des témoins d'une histoire internationale. Puisse cette immersion dans un hôtel négrier vous montrer combien notre Ville est soucieuse de porter dans ses valeurs et dans ses combats le droit de la différence et le respect de l'Autre.